



Qualification des cadre en entreprise de paysage et modificatio

Par **brindejnc**, le **09/08/2009** à **17:29**

Bonjour

Je suis employé dans une entreprise de jardin espace vert depuis 1986 et j'aurais besoin de renseignement sur les nouvelles conventions collectives de ce métier qui celons mon employeur modifie les grilles de qualifications.

En 1986 je suis entré dans cette entreprise pour occuper le poste chef d'équipe

En 1987 je passe au poste de chef de chantier

En 1999 je deviens cadre coefficient 0

En 2000 mon coefficient de cadre passe à 2

En mai 2009 je deviens C1 coefficient 2

Et en juillet 2009 ma qualification deviens TAM2 CC ancienne C1 et ceci sans aucune annonce préalable.

Ou pourrais je avoir les conventions collectives des personnel d'encadrement des entreprises paysagistes et les nouvelles conventions des entreprises paysagiste du 10/10/2008 ?

N'ayant pour l'instant que l'avis de mon employeur et de ces avocats pourriez vous m'indiquer si cela est normal ou me donner des contacts auprès desquels je pourrais me renseigner
En espérant qu'il vous sera possible de me m'informer recevez monsieur madame mes cordiales salutations

Guy Brindejnc